

Communiqué de presse
9 avril 2018

Comptes 2017 : charges maîtrisées et revenus supérieurs aux attentes

Les comptes 2017 de la Ville de Genève présentent un boni de 33,5 millions de francs. Ce nouvel exercice montre que la gestion financière de la commune s'avère efficace.

Des charges maîtrisées

Les comptes révèlent une excellente maîtrise des charges par les services puisqu'un non-dépensé de 12,4 millions est comptabilisé. En comparaison avec les comptes 2016, les charges nettes 2017 s'inscrivent en augmentation de 14,9 millions, soit +1,3% ce qui démontre le souci du Conseil administratif de maîtriser l'augmentation des charges tout en proposant de nouvelles prestations. Il convient de rappeler qu'en 2017, 26 nouvelles places de crèche ont été créées et 189 ont déployé leur effet budgétaire complet. 11 nouveaux postes de sapeuses et sapeurs pompiers ont également été créés et l'ensemble des mécanismes salariaux maintenus.

Des revenus supérieurs aux attentes

En 2017, le produit des impôts « centime additionnel » s'est révélé inférieur aux montants budgétés (-6,8 millions). La taxe professionnelle a atteint 105,4 millions de francs, soit un montant juste supérieur à celui qui était budgété. Les autres revenus dépassant le budget à hauteur de 57,5 millions de francs, les revenus nets 2017 se sont avérés supérieurs au budget (+49,7 millions de francs, soit +4,3%).

Des investissements en augmentation

Le niveau des investissements nets réalisés en 2017 s'élève à 143,8 millions, supérieur de 13,8 millions par rapport au montant inscrit dans le budget. Les investissements ont essentiellement concerné la rénovation du Grand Théâtre, la rénovation de l'ensemble immobilier des Minoteries, le dépôt du Carré Vert, le périmètre de la gare des Eaux-Vives ou encore l'école de Chandieu. Le taux d'autofinancement des investissements atteint 79,4%. Pour mémoire, la moyenne sur 10 ans du taux d'autofinancement est de 121%.

Dotations de la réserve conjoncturelle

En 2017, le Conseil municipal a voté la possibilité pour la Ville de Genève de créer une réserve conjoncturelle. Le Conseil administratif a décidé de l'alimenter à hauteur de 22,4 millions. La volonté du Conseil municipal est ainsi mise en œuvre.

Contact :

Valentina Wenger-Andreoli
Collaboratrice personnelle
Département des finances et du logement
Tel.: 022 418 22 35 ou 079 508 24 34